



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 41578

Texte de la question

Dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation sur l'avenir de l'école, le Conseil économique et social a présenté sa contribution visant à améliorer le fonctionnement de l'école. Parmi ses différentes propositions, le Conseil économique et social recommande que les jeunes et leurs familles soient davantage dans une démarche de coéducation. Informer davantage les parents sur l'éducation scolaire donnée à leurs enfants et tisser des liens plus proches entre parents et enseignants pour une meilleure complémentarité d'éducation semblent à M. Jean-Marc Nesme des mesures importantes à mettre en place au sein de l'école. Aussi demande-t-il à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ce qu'il envisage de proposer en ce sens.

Texte de la réponse

Le dialogue et la coopération entre les familles et l'école, qui ont comme objectifs une information mutuelle, la recherche d'échanges et une meilleure compréhension réciproque, fondée sur le respect et la confiance, sont indispensables à la bonne qualité de la scolarité des élèves. Ils sont déjà organisés par de nombreux textes du ministère de l'éducation nationale. En début d'année comme tout au long de l'année scolaire, sont ainsi prévus différents moments de dialogues et d'échanges d'informations, comme les réunions de rentrée, la semaine des parents à l'école, qui est l'occasion de journées portes ouvertes, de débats et d'échanges, ou les réunions trimestrielles à visée plus pédagogique. Les parents élus aux différentes instances des établissements scolaires, mais également les associations et fédérations de parents d'élèves présentes dans l'établissement jouent un rôle important de partenaires de l'école et de soutien aux familles. La future loi d'orientation sur l'école, dans le prolongement du grand débat national qui s'est déroulé durant cette année scolaire, sera l'occasion de rappeler l'importance de ce dialogue et de cette coopération.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41578

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2004, page 4378

Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6440